

	PROCEDURE		MO MEG – MSA 002 v2	
	ORGANISATION DE L'UHLIN		2011	1/4

OBJET

Formaliser l'organisation de l'UHLIN au sein de l'établissement

DOMAINE D'APPLICATION

ULHLIN

PERSONNEL CONCERNE

Praticien en hygiène, Cadre de santé, IDE,

REFERENCES

Références législatives, réglementaires et normatives

Décret n° 2010-1408 du 12 novembre 2010 relatif à la lutte contre les événements indésirables associés aux soins dans les établissements de santé

Circulaire N°DHOS/E2/DGS/RI/2009/272 du 26 août 2009 relative à la mise en œuvre du programme national de prévention des infections nosocomiales 2009/2013

Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier

Circulaire DHOS/E2-DGS/SD 5C n° 21 du 22 janvier 2004 relative au signalement des IN

DEFINITIONS ET ABREVIATIONS

BMR : Bactérie Multi Résistante

IFSI : Institut de Formation en Soins Infirmiers

INCISO : Incidence des infections du site opératoire

REA RAISIN : Réseau d'Alertes et d'Investigation de Surveillance des Infections Nosocomiales en REAnimation

UHLIN: Unité d'Hygiène et de Lutte contre les Infections Nosocomiales

Rédaction (<i>nom et fonction</i>)	Date Visa	Vérification (<i>nom et fonction</i>)	Date Visa	Approbation support (<i>nom et fonction</i>)	Date Visa
M. DUHAMEL : CSH V. LEFEBVRE : IDEH		M. CAILLAUX : présidente CLIN S. ALFANDARI : praticien hygiéniste		E. Verwaerde - Ingénieur Qualité - Bureau Qualité	

1- COMPOSITION

1 praticien en hygiène, 1 cadre de santé, 1 IDE

2- RÉPARTITION DES TACHES

Le praticien en hygiène

- Formation des médecins, internes et externes
- Gestion des sites internet « maladies infectieuses et réanimation » et intranet du Centre Hospitalier
- Incidence en réseaux : REARASIN, INCISO, bactériémies,
- Information médicale
- Participation aux congrès (animation, présentation)
- Responsabilité médicale
- Signalement externe
- Surveillance de la consommation des antibiotiques en relation avec les BMR

Le cadre de santé

- Intègre les gardes de cadres
- Organisation administrative de l'unité (horaires, congés annuels.....)
- Participation aux réunions des instances régionales ou inter-régionales
- Participation aux réunions institutionnelles
- Planification des stages pour les étudiants en hygiène et propreté de l'environnement en partenariat avec le service de formation continue
- Prélèvements de l'environnement
- Rédaction du rapport d'activité de l'UHLIN
- Validation des protocoles

L'IDE

- Animation du réseau de correspondants en hygiène paramédicaux
- Enseignement en IFSI et écoles spécialisées
- Gestion documentaire
- Incidence des BMR
- Mise en forme des documents
- Saisie et analyse de la bactériologie de l'environnement
- Secrétariat des réunions

Le cadre de santé et l'IDE

- Accueil d'étudiants en stage
- Informations et formation des équipes
- Participation au réseau régional ARIH et aux congrès (animation, présentations,...)
- Participation aux réunions de travail
- Réalisation d'audits et enquêtes locaux ou nationaux

- Rédaction des protocoles
- Relation avec les différents partenaires et secteurs d'activité

3- AMPLITUDE HORAIRE

- Médecin : base de 48 heures et 20 RTT
- Cadre de santé : temps plein 20 RTT
- IDE: base de 37 heures et 12 RTT
- Les horaires sont variables selon la charge de travail, la planification des prélèvements d'environnement et les réunions
- Activité du lundi au vendredi, astreinte en cas de problèmes graves

4- CONSIGNES DE TRAVAIL

- Toutes les informations sont consignées dans un agenda (1 page / jour) . Ce support sert de base à la rédaction du rapport d'activité et permet de faire les liaisons
- Partage des ordinateurs avec un dossier commun
- Un cahier est dédié à la prise de notes lors des réunions

5- ÉQUIPEMENTS

- 2 téléphones fixes : poste 4492 pour le médecin / poste 4586 pour le cadre et l'infirmière
- 2 DECT : poste 6050 pour le médecin / 6091 pour le cadre et l'IDE
- 3 ordinateurs
- 1 imprimante
- 1 scanner
- 1 appareil photo numérique

6- PROFIL DE POSTE

Le cadre et l'IDE ont une fonction transversale sur l'ensemble de l'établissement

Liens hiérarchiques et fonctionnels

- le cadre de santé est rattaché hiérarchiquement au cadre supérieur du pôle dont il dépend,
- l'IDE dépend du cadre de santé,
- les membres paramédicaux sont en liaison fonctionnelle avec le praticien en hygiéniste et le président du CLIN

Missions

- Mise en place :
 - du programme d'actions annuelles adopté par le CLIN
 - des modes opératoires, procédures et protocoles validés en instances
 - de l'hygiène générale dans l'établissement
- Élaboration des modes opératoires, procédures et protocoles en collaboration avec
- Étude et choix des matériels et produits utilisés pour les soins et l'entretien
- Formation initiale dans les instituts de formation, formation continue du personnel hospitalier

- Partenariat avec :
 - la pharmacie pour les produits et matériels de soins
 - le bureau qualité et gestion des risques pour l'amélioration de la qualité dans l'établissement et les démarches de certification
 - le laboratoire pour l'analyse des prélèvements d'environnement et le signalement des infections
 - les équipes de soins et/ou les référents en hygiène pour l'élaboration des modes opératoires, procédures et protocoles de soins
 - les services intérieurs pour la bonne maîtrise des déchets de soins
 - les services logistiques pour l'achat des produits et équipements
 - les services techniques pour la maîtrise du risque infectieux en cas de travaux

- En collaboration avec le praticien en hygiène
 - investigation d'épidémies
 - surveillance des infections liées aux soins
 - animation du CLIN

7- QUALITÉS ET APTITUDES REQUISES

- Disponibilité
- Esprit créatif, ouvert aux nouveautés
- Aptitudes pédagogiques indispensables
- Qualités relationnelles, persévérance et résistance à l'échec
- Compétences en organisation du travail, en gestion, savoir prioriser
- Sens de l'organisation
- Intérêt pour le travail en réseau

8- PRÉ REQUIS

- Être titulaire du diplôme d'état d'infirmière
pour l'encadrement : être cadre de santé
- Avoir 5 années d'expérience au sein d'un service de soins ou avoir une expérience dans le domaine de l'hygiène (IBODE, stérilisation centrale.....)
- Être titulaire du DU d'hygiène ou s'engager à l'acquérir,
- Développer ses connaissances : congrès, conférences.....
- Posséder des connaissances de l'outil informatique